



Il était une Foy

Janvier 2023

N°59

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

La conjoncture ne favorise pas l'enthousiasme mais malgré tout, il faut rester positif.

La solidarité que nous devons développer dans notre vie au quotidien doit aussi se matérialiser dans notre environnement proche et plus si cela est possible.

Je remercie l'équipe du CCAS qui, avec discrétion compte tenu des dossiers traités, mais avec une grande efficacité, propose les soutiens et les aides en adéquation avec les situations à gérer dans la période actuelle.

Que tous les vœux que je vous présente au nom de l'ensemble des élus et agents communaux puissent pour cette année 2023 nous aider à passer ce mauvais cap.

De beaux projets sont en préparation et devraient se matérialiser en 2023.

Complétant les équipements structurants déjà présents (Ecoles, Centre aéré, Crèche, Station d'épuration, Service technique, Salles pour associations...) ils augmenteront la qualité de vie et l'attractivité de notre commune.

Vous pouvez compter sur les élus et les agents communaux et intercommunaux pour assurer leurs réalisations : Maison de Santé Pluridisciplinaires, Habitat inclusif, Aménagement de l'Avenue du 19 mars 1962, Zone d'Activités, Piste cyclable, Chemins de randonnée...

Nous comptons sur votre soutien pour les faire aboutir.

Votre Maire,

François Vives

Les grands projets 2022

Une année remarquable !



Malgré le contexte difficile, la crise sanitaire, et les déséquilibres économiques mondiaux qui nous impactent, notre équipe et l'ensemble de nos partenaires se sont mobilisés pour réussir à atteindre les 3 objectifs majeurs de 2022.

- La première date symbolique fût le 6 octobre avec la présence de nos 2 conseillers départementaux, et du Président de la communauté de communes Cœur de Garonne, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment dédié au service technique. L'équipe du service technique est maintenant dans de véritables locaux professionnels.
- Le 22 novembre a été consacré à l'inauguration du complexe scolaire regroupant l'école élémentaire et le nouvel accueil de loisirs. Félicités par Monsieur le Sous-préfet de Saint-Gaudens Jean-Philippe DARGENT, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation natio-

nale Stéphane RESPAUD, Monsieur le Conseiller départemental du Canton de Cazères Loïc GOJARD, Monsieur le Président du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne Laurent NGUYEN et Monsieur le Président de la Communauté de communes Cœur de Garonne Paul-Marie BLANC, les enfants ont aussi fait partie de la fête. Enfants, enseignants, animateurs et agents municipaux peuvent maintenant profiter de ces nouveaux locaux et se lancer dans de nouveaux projets.

- Le dernier jalon à franchir était l'approbation du Plan Local d'Urbanisme lors du conseil municipal du 12 décembre. Après 4 années d'échanges et de réunions, ce PLU est maintenant exécutoire et va permettre à la commune de poursuivre son développement équilibré entre l'augmentation des services et le respect de notre environnement.



Inauguration du complexe scolaire le 22 novembre 2022

Dans votre journal de janvier...

Action municipale > Page 2

L'eau, entre préservation et maîtrise

Action municipale > Page 3

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Action municipale > Page 4

Maison de Santé Pluridisciplinaires

Vivre à Sainte Foy > Page 6

Un village, des hameaux, des lieuxdits

Ressource naturelle

L'eau : entre préservation et maîtrise



Cadre du pont d'En Caillaouet

Le remplacement du pont d'En Caillaouet sur le ruisseau du Trujol

Sous le cimetière du village, c'est un énorme chantier pour un cours d'eau qui prend sa source tout près, dans le vallonement de Sainte-Foy en aval de la route de la Salvetat.

La reconstruction du pont doit tenir compte de crues centennales. Le travail de définition et l'obtention des autorisations dans le cadre de la Loi sur l'eau a pris dix-huit mois sous la responsabilité de la Communauté de communes Cœur de Garonne et avec la Maîtrise d'Œuvre GETEC Sud-Ouest. La réalisation est assurée par les entreprises ECM et EIFFAGE.

Les travaux du gros œuvre ont commencé en octobre 2022 avec le dégagement de l'ancienne structure, le coulage d'un radier dans le lit du Trujol, la pose de 5 cadres préfabriqués de 3mx3m, les épaulements latéraux puis le comblement. Les finitions seront réalisées début 2023 avec la chaussée, les bas-côtés bétonnés, les garde-corps et la signalétique. La route sera ensuite réouverte à la circulation. Avant le printemps, les balades à « pied sec » pourront reprendre !

La vie du Trujol ... jusqu'à la mer

Le Trujol coule au travers de la plaine de Sainte-Foy jusqu'à la

limite de Saint-Lys où il rejoint l'Ayguebelle. Celle-ci passe dans le vallon nord de Saint-Lys, puis par la coulée verte et rejoint le Touch dans la plaine, au-dessous de Fonsorbes.

Le Trujol naît avec les eaux de pluie et de ruissellement, puis au pont, sous la route de Rieumes (intersection RD7 et RD7e) il reçoit le pluvial du village. C'est ainsi qu'en juillet 2012 (voir BM17), lors de l'incendie de quatre bus stationnés derrière la



Les avaloirs du réseau du pluvial ne sont pas des cendriers

mairie, le gasoil porté par l'eau est venu polluer le Trujol.

Les plaques d'égout, prises souvent comme cendriers, ne doivent recevoir que des éléments naturels. Des tags parlants ont été peints par la municipalité dans le secteur de la crèche près des avaloirs pour nous le rappeler : « ici commence la mer » !

Le contrôle de l'eau et la GEMAPI (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le Trujol passe sous la route de Cambernard après la coopérative agricole et le magasin Point Vert, dans une zone plate avec parfois une inondation temporaire de la chaussée. Plus en aval, ce sont les débordements du Touch au niveau de Plaisance du Touch et de Tournefeuille puis le gonflement de la Garonne jusqu'à la mer !

La ressource en eau prend de plus en plus d'importance, il faut à la fois concilier le trop d'eau brutal qui entraîne les inondations et le pas assez en retenant l'eau dans des réserves de sur-

face et en permettant à l'eau de pénétrer dans les sols pour alimenter les nappes.

La prise de conscience est un fait nouveau pour les collectivités et a conduit la Communauté de communes Cœur de Garonne à prendre la compétence Cycle de l'EAU en 2018. Pour cette nouvelle gestion territoriale, trois années ont été nécessaires afin d'analyser l'existant et d'élaborer un plan d'actions à cinq ans en s'appuyant sur quatre syndicats concernés par différents bassins versants*.

Pour réaliser ce plan, les financements sont multiples dont la taxe GEMAPI sur la taxe foncière : 0,164% en 2022 ce qui représente environ 5 euros par foyer. Retrouvez des explications et illustrations sur le site <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/gemapi/>

*Un bassin versant correspond à l'ensemble de la surface qui reçoit les eaux qui circulent vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

Passé et avenir

Histoire et démolition du service technique au cœur du village



Démolition de l'ancien atelier du service technique

Le lotissement « Les prés de la ville » doit son nom à son histoire. Sur une photo aérienne de 1960, la pente sud-est du village apparaît comme un immense pré et on aperçoit la structure métallique d'un hangar agricole tout en haut. Cette propriété, appartenant à un syndicat de transport toulousain qui en avait fait une colonie de vacances, a été revendue vers 1990 en partie à la municipalité et en partie à un promo-

teur. Le hangar, devenu propriété communale, a été transformé en local pour le service technique. Le cœur de bourg évoluant, cet endroit n'était plus adapté pour le service technique d'où le transfert près du stade en 2022. L'entreprise SATIS a mis une semaine pour dégager l'espace : coût de l'opération 8300€ et un terrain libre de 532m² proposé à la vente pour un projet qui bénéficiera à la collectivité.

Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme : nouveau document

Les révisions conjointes du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du schéma d'assainissement de notre commune se sont achevées lors de son approbation au conseil municipal du 12 décembre 2022, après 4 années de travaux.



Ce nouveau document d'urbanisme va nous permettre de corriger les impacts de l'ancien PLU, et en particulier la consommation de 12 ha hors bourg par manque de possibilité d'assainissement collectif. Une nouvelle station d'épuration a été mise en service fin 2015. Sans nouveau branchement sur la station d'épuration, la croissance de la population a été très limitée et inférieure aux préconisations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Le nouveau PLU intègre tous nos projets (complexe scolaire, ateliers participatifs centre bourg, Atlas de la Biodiversité, déplacements doux, déplacement des ateliers techniques, Zone d'Activités), et prend en compte la transition énergétique, et toutes les évolutions réglementaires qui nous sont imposées (loi ALUR, loi Climat et Résilience, loi ELAN, Zéro Artificialisation Nette...).

Durant 4 années d'études, la phase de concertation est restée ouverte. L'actualité liée à la révision de PLU était disponible via les outils de communication de la commune (site internet, PanneauPocket, panneau lumineux, bulletins municipaux trimestriels), et nos 3 objectifs ont été affichés très clairement dès le début de la phase de diagnostic et repris lors des deux débats du PADD (Projet d'Aménagement Durable).

Nous souhaitons avant tout mettre en avant notre attachement à la biodiversité communale, au travers du grand projet mené sur 3 ans avec Nature En Occitanie (NEO) et l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communal, puis du livret illustré propre à notre village. Cette action a permis un diagnostic très précis de la faune et flore sur l'ensemble de la commune, et mis en évidence les zones fragiles,



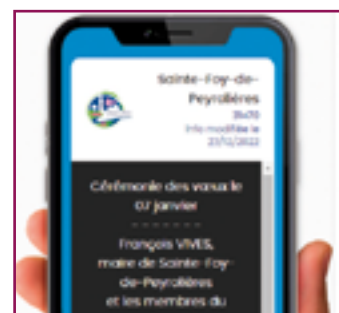
à protéger de l'urbanisation. Ce diagnostic a permis tout naturellement de répondre au second point : quelles zones devront être privilégiées pour l'accueil de 350 nouveaux habitants d'ici 2033, sur 7 ha, tout en respectant une densification plus importante, et des connections au réseau d'assainissement collectif ?

Enfin, ces projections démographiques, uniquement permises par l'ouverture de zones plus denses, dynamiseront notre économie sans mettre en danger nos structures existantes. Le tout à moindre coût pour la commune, les aménagements étant pris en charge par les lotisseurs.

Le nouveau document d'urbanisme a été soumis au contrôle de légalité le 14 décembre 2022, il pourra encore faire l'objet d'un recours par les services de l'Etat sur une durée de 2 mois. Mais depuis son approbation

(12 décembre 2022), sa mise en ligne sur le géoportail de l'urbanisme, les mesures de publicité faites dans la Dépêche du Midi, sa transmission au service instructeur, aux services de l'Etat, et étant couvert par un SCOT en cours de validité, il est en vigueur depuis le 14 décembre 2022.

Consulter le PLU : <https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/vos-de-marches/urbanisme-travaux/plu>



Application

PanneauPocket

L'application vous permet de connaître, en temps réel, sur votre téléphone les dernières informations et alertes que la municipalité met à disposition (manifestations, travaux, offres d'emploi, situations d'urgence...).

C'est simple : installer l'application sur votre smartphone, taper Sainte-Foy-de-Peyrolières et sauvegarder la commune en favori.

Merci aux 415 abonnés qui nous suivent, rejoignez-les.

<https://app.panneau-pocket.com>

Catastrophe naturelle Habitations : désordres liés à la sécheresse

Pour donner suite aux nombreuses déclarations de fissures sur les habitations apparues au courant de cet été 2022 particulièrement chaud et sec, la commune a fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du ministère de l'Intérieur, en date du 17 décembre 2022. La commission

interministérielle émettra un avis favorable ou défavorable à cette demande.

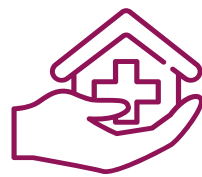
Si l'arrêté de catastrophe naturelle est favorable, vous aurez 10 jours pour contacter votre assurance, à partir de la date de l'arrêté. Vous en serez informé via les outils de communication de la commune : PanneauPocket, site



internet et panneau lumineux. Attention, comme toute déclaration de sinistre, ceci ne vous dispense pas d'informer votre assurance dans les 5 jours suivant l'apparition des dégâts, afin que celle-ci puisse enregistrer votre dossier. Contactez votre assurance.

Maison de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

Ça se précise



Comme indiqué dans le numéro 58, un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaires (MSP) se met en place sur la commune.

Le constat

Quatre médecins, deux podologues et une infirmière travaillent ensemble à Sainte-Foy-de-Peyrolières depuis 1 à 8 ans et se connaissent depuis leurs études pour certains. C'est une équipe jeune, complémentaire et dynamique qui exerce actuellement dans deux bâtiments séparés, podologues et infirmières d'un côté et médecins de l'autre. De ce fait, leur communication n'en est pas facilitée. La crise sanitaire leur a fait prendre conscience de la nécessité des échanges interprofessionnels. Le projet est né de ce constat : la communication interprofessionnelle améliore la prise en charge des patients. Un lieu d'exercice commun la favorise. A ceci s'ajoutent des contraintes immobilières. En effet, le bâtiment des podologues et de l'infirmière est voué à devenir un cabinet exclusivement dentaire et celui des

médecins nécessitait un bureau supplémentaire.

Leur projet a rapidement vu le jour sur deux grands axes : le projet de santé et le projet immobilier. La Maison de Santé Pluridisciplinaires a ainsi vu le jour en mai 2022 regroupant ces professionnels en association loi 1901.

Le projet immobilier

Les élus de la mairie de Sainte-Foy ont été sollicités et ont adhéré à ce projet en proposant plusieurs solutions : des terrains constructibles, l'ancien service technique ou le groupe scolaire. Leur choix s'est porté sur l'ancienne école d'une surface de 500 mètres carrés en raison de son histoire (construit en 1764, devenu un presbytère puis l'école du village). Sa localisation géographique au cœur du village est également un atout pour en faire le centre névral-



Le futur site de la MSP

gique des activités médicales (proche de la pharmacie et des autres professionnels de santé). Son accessibilité est optimale (places de parkings et voies piétonnes).

Le conseil municipal a répondu positivement à ce projet le 14 juin 2022, et a engagé très rapidement une étude de faisabilité qui s'est révélée concluante au niveau de la rénovation du bâtiment. Il restera propriété de la commune, une location est prévue pour assurer des revenus

constants.

La SARL ARCOSER Architecture, Maître d'œuvre, a estimé l'enveloppe financière des travaux à 500 000 €, et nous sollicitons diverses subventions (Etat, Région, Département, programme européen FEDER...), afin de nous aider à couvrir une partie des travaux. Les consultations auprès des différentes entreprises sont lancées depuis décembre, les travaux devraient débuter au printemps 2023 et s'achever au printemps 2024.

Centre Communal d'Action Sociale

Votre CCAS en chiffres



En 2022 :

- 27 personnes ont contacté le CCAS soit directement, soit par le biais d'un aidant
- 6 ont été aidées financièrement, sous forme de dons ou de prêt
- 11 ont reçu une aide administrative
- 11 ont reçu des conseils, une écoute et/ou ont été orientées vers d'autres services sociaux
- 60 visites à domicile ont été effectuées chez 9 personnes isolées

- 3 chargements de dons pour l'Ukraine sont partis de la mairie
- 110 € ont été collectés pour la Croix Rouge le dimanche 3 juillet sur le marché de plein vent
- 25 enfants ont assisté au spectacle gratuit « Les Musiciens de Brême », le 31 juillet
- 8 familles ont bénéficié des coupons sport/culture
- 13 volontaires ont bénéficié de la formation gratuite « Les gestes qui sauvent » le 12 octobre
- 80 aînés ont participé au repas

des aînés du 27 novembre

- 270 personnes ont bénéficié du traditionnel colis de Noël
- 1 collecte solidaire a été organisée en fin d'année
- Très important mais difficilement quantifiable, le CCAS soutient et/ou organise tous les échanges entre les écoles et l'EHPAD l'Albergue : fête de la galette, kermesses, journées festives...

Bienvenue

Un nouvel agent administratif

Ghislaine DUBARRY, habitante et originaire de Sainte-Foy, a rejoint le 28 décembre l'équipe du service administratif en tant qu'agent polyvalent. Elle a notamment la charge de l'Urbanisme et de la gestion des occupations du domaine public. Auparavant, Ghislaine a d'abord travaillé dans une entreprise de travaux publics avant d'exercer à la mairie de Samatan comme secrétaire du service technique pendant 3 trois ans et comme agent du Service Urbanisme, Accueil et Etat Civil depuis 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Kermesse à l'EHPAD le 1^{er} octobre 2022



Repas des aînés le 27 novembre 2022

Gestes antigaspi au quotidien

Des solutions pour réduire nos factures !

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public créé en 1991. Elle affiche également le nom d'« Agence de la transition écologique ».

Le site internet de l'ADEME ainsi que toute la documentation produite sont d'une qualité remarquable. On y trouve une multitude de conseils utiles et

abordables pour faire notamment des économies d'énergies, améliorer la vie quotidienne et bien plus encore.

La librairie de l'ADEME contient un grand nombre de documents téléchargeables.

Deux exemples :

- le document intitulé "Réduire sa facture d'électricité"
- et le récit de l'opération "Osez

changer : mieux consommer, vivre plus léger". Cette opération visait à accompagner 21 foyers « témoins » pour répertorier, trier et désencombrer leur logement et s'engager vers une consommation plus responsable et plus sobre.

A lire absolument pour trouver des solutions : <https://www.ademe.fr/particulier/>



Et pour les enfants :

- « L'eau de la douche ne doit pas couler plus longtemps que le brossage de mes dents »
- « Vous sortez, éteignez ! »



La tarification incitative des OMs, l'année du déploiement

Quelles sont les attentes ?

La mise en place de la tarification incitative des ordures ménagères (OMs) a pour objectif :

- de réduire les volumes de déchets, et donc de réduire la fréquence des collectes, ou du moins de les optimiser ;
- de maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets et de les rendre plus transparents pour les usagers comme pour les collectivités et plus proches du coût réel du service ;

de responsabiliser chacun, en incitant à réduire ses déchets à la source et à mieux les trier ;

- d'améliorer les performances des collectes séparées (emballages, papiers, verre...) et de la valorisation des déchets avec le compostage par exemple.

Les permanences de distribution du matériel de collecte des ordures ménagères (nouveau bac et/ou badge) pour la commune

de Sainte-Foy se dérouleront du 14 au 22 février au stade du mardi au samedi : 8h30 - 12h 30 et 13h30 - 17h30, sauf mercredi : 10h - 13h et 14h - 19h.

Il est encore temps de créer votre compte usager (si ce n'est pas déjà fait) en contactant les services de la Communauté de communes Cœur de Garonne au 05 61 90 96 33 ou 05 61 97 93 92. Les lieux collectifs municipaux (écoles, ALAE, cantines, services

administratif et technique, salles des fêtes, cimetières) sont aussi amenés à trier leurs déchets.

Dans les numéros suivants, nous vous expliquerons ce qui est mis en place par les différentes équipes pour encourager une gestion responsable des déchets. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la 3CG : <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/tarification-incitative>



Commerces

Ça bouge chez nos commerçants



La cabane du boulanger

Delphine DURIE et Richard DE-GEMONT, nos boulangers, ont installé en novembre 2022, un distributeur à pain devant leur commerce pour nous permettre d'avoir accès à certains produits en dehors des heures d'ouverture. On peut y trouver des baguettes,

des boules de pain tranchées, du pain de mie, des burgers, des viennoiseries... tout ce qui peut rentrer dans un casier !

Le distributeur est approvisionné juste avant chaque fermeture : à midi, le soir, les samedis après-midi et une dernière cuisson de produits est réalisée le dimanche après-midi pour vous offrir du pain le lundi (jour de fermeture hebdomadaire). Il ne sera pas approvisionné lors des congés.

Ouverture d'une boutique

Le 17 décembre, Céline GAUDE a ouvert sa boutique « Mes petites choses » sur la commune. Elle propose du prêt à porter femme, des accessoires (bijoux, foulards,

ceintures, chaussettes), de la décoration pour la maison (cousins, vaisselle...), et des idées cadeaux (bougies, pochettes...). Son principe est de renouveler régulièrement son stock. Elle a d'autres projets pour développer son activité. Nous sommes impatients de les découvrir...

Céline a tenu une boutique (prêt à porter femme) à Clermont-Ferrand pendant 4 ans avant de déménager sur la région Toulousaine il y a 5 ans où elle a continué à exercer dans le domaine du commerce. Elle réside actuellement à Saint-Clar de Rivière. Céline est très satisfaite de son début d'activité sur notre commune. N'hésitez pas à pousser le pas de

sa porte.

7, Avenue du 11 novembre 1918
Tél : 05 62 20 87 21

Horaires

- Mardi et mercredi : 9h30-11h45 & 14h-18h

- Jeudi et vendredi : 9h30-18h non-stop

- Samedi : 10h-12h & 14h-18h

- Dimanche et lundi fermés



Histoire

Un village, des hameaux, des lieudits...

Au fil des numéros à venir nous nous focaliserons sur l'histoire de ces endroits qui font partie de notre commune.

La commune est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge. «Toutes les communautés d'habitants» (paroisses, villages, bourgs) qui existaient au moment de la Révolution française ont été transformées en municipalités en 1789 et c'est en 1793 que le terme de « commune » est apparu.

Notre commune s'étend sur 38,02 km² et elle comprend le village, mais aussi un grand nombre de lieudits et de hameaux dont les noms peuvent paraître étranges aux nouveaux habitants. Pourtant, jusqu'à ce que des numéros et des adresses par rue ou route soient donnés, ils étaient le seul moyen de se repérer sur le territoire communal. Pourquoi les hameaux d'Arnaud-Jouen, Bourrieu, Minjoulet, Rieutort, Mitié, Mongarros, Salabert ou Monicolle ?

En fait, ces lieux ont simplement conservé le nom des per-



Carte de Cassini (18^{ème}) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095178k/f1.item>

sonnages qui les ont possédés aux 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles comme en font foi les minutes notariales sur lesquelles s'appuie l'abbé Contrasty dans son histoire de Sainte-Foy.

Ainsi, « noble Jean de Péguilhan écuyer premier consul pour Sainte-Foy » en 1649 a, encore aujourd'hui, un lieu qui porte son nom.

Santé

Des changements au 1, Allée de Tilleuls

Une troisième collaboratrice a rejoint l'équipe de podologues, nous l'avons rencontrée.

Pauline COMET, vous rejoignez le cabinet paramédical de Sainte-Foy, pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai effectivement le plaisir de vous annoncer ma collaboration en qualité de pédicure-podologue, au sein du cabinet de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Je suis ravie de rejoindre cet environnement médical et para-

médical de proximité. Diplômée de l'école de Toulouse, je prends en charge les enfants, les adolescents ainsi que les adultes. J'interviens de même pour réaliser des soins à domicile. N'hésitez pas à me contacter au cabinet au 05 61 76 90 41.

Il y a quelques mois, Lisa AUNEAU, ostéopathe, a cédé son cabinet à son collaborateur Robin GOSSET qui vous accueille du lundi au jeudi sur rendez-vous au 06 83 88 25 45.

René LATAPIE

Un quart de siècle au service de la commune

Rendons hommage à René LATAPIE qui nous a récemment quittés.

Comme son épouse et lui-même travaillaient dans la banlieue toulousaine, ils ont choisi Sainte-Foy pour y faire construire leur maison dans les années 60. Leurs enfants y sont nés et ont fréquenté l'école du village.

En 1983, Roger MARTRES maire du village, l'a sollicité pour participer à l'élection municipale.

Comme il habitait au centre du village, il lui a proposé un poste d'adjoint qu'il a tenu pendant 25 ans (quatre mandats plus une



année additionnelle en 87 trop chargée en élections nationales). Son dévouement et son sérieux au service de la commune resteront à jamais dans son histoire.



Rugby

Rassemblement des anciens de l'USSF RUGBY



Le 16 octobre, les anciens joueurs, dirigeants, conjointes et veuves de joueurs de la période 1965-1990 se sont réunis au stade municipal pour une journée de retrouvailles.

En fin de matinée, un hommage a été rendu à 3 joueurs décédés durant les périodes de confinement (Fernand et Georges PONS ; Albert DAL GRANDE).

La journée s'est poursuivie par un repas concocté par l'excellent cuisinier du club. Ce moment festif a permis de nombreux échanges, des anecdotes de l'époque du terrain du Trujol, sur tous ces souvenirs inoubliables qui ont marqué la vie de chacun, sans oublier bien entendu ceux qui nous ont quittés. Ensuite les anciens ont soutenu le club pour son match du jour

contre Tauch Corbières conclu par une victoire, sans oublier de prendre la photo souvenir à la mi-temps.

De l'avis des participants, une belle journée pleine d'émotion, de nostalgie et des retrouvailles fort appréciées.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus et au club pour nous avoir reçus.



Etat civil

Du 1^{er} sept. au 31 nov. 2022

Naissances

BÉCAUD Simon
FITTE Julia
GENERO Jamesson
RAHMANI Kamélia

Décès

BAENA André
BÉLY Josiane née ROUQUET
DESARME Marc
DURAND Gabrielle
ESTAMPE Micheline née FILSAC
MALVAL Hélène née TERRIEN
PELLIS Arlette née BOREL
SAMARAN Suzanne née TERRAL
SOMPHY Yvette née COUSSEAU
THIPPHASENA
VIGUIER Marie née LEVET

Mariages

LACASSIN Karine & PEREIRA
DE CASTRO João

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

Les engagements majeurs promis cette année, ont été tenus. Ils sont mis en valeur au travers de ce bulletin municipal (Article à la Une). Ils sont aussi plébiscités par ceux qui les utilisent.

Les enfants, parents, enseignants, animateurs et les agents entretien et restauration nous ont tous témoigné leur satisfaction de rentrer dans le nouveau complexe scolaire et les agents du service technique celle d'utiliser leurs nouveaux locaux.

Les nouvelles possibilités offertes par la révision du PLU vont permettre à nos concitoyens de réaliser leurs projets. Le village va pouvoir se développer dans le respect de son environnement.

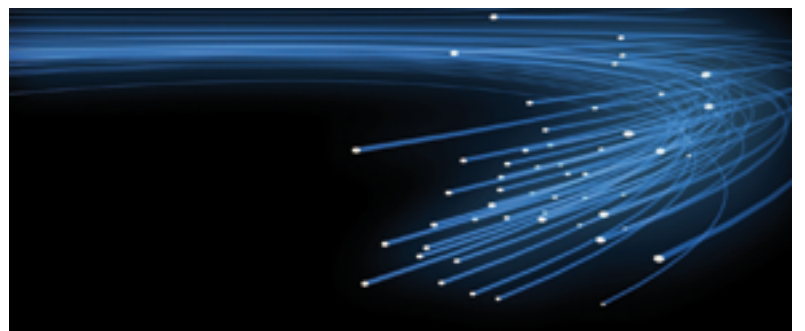
Le point commun dans l'aboutissement de ces 3 objectifs est d'offrir une meilleure qualité de vie pour les habitants tout en augmentant les conditions d'attractivité pour de futurs foyennes et foyers.

L'équilibre budgétaire pourra ainsi se poursuivre. Et de nouveaux projets pourront voir le jour.

Très bonne santé et excellente année 2023 à toutes et à tous de la part de toute l'équipe «Sainte-Foy Ensemble».

« Au plus près des foyers »

Lundi 12 décembre 2022 a eu lieu le conseil municipal qui a validé le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci a été voté par 14 voix contre quatre, les nôtres. Ce projet comporte des éléments néfastes pour l'avenir de notre commune et de ses habitants. A titre d'exemple, des restrictions très importantes sont mises en œuvre contre les entreprises et la liberté d'entreprendre en dehors du centre bourg et de la future zone d'activités. On peut citer également qu'un certain nombre de zones actuellement définies comme urbaines vont passer en agricole et le resteront indéfiniment. Cette décision spolie les propriétaires. Voilà deux exemples marquants qui vont à l'encontre des intérêts du village et de ses habitants et qui, à eux seuls, justifient notre vote. Nous communiquerons plus amplement sur ce dossier car 1000 caractères dans ce journal sont insuffisants (même quand nous ne sommes pas censurés) pour appréhender la complexité de ce dossier. Nous vous souhaitons à tous une bonne année.



Fibre optique

On en est où ?

Le déploiement technique est globalement terminé sur notre commune. La mise en place commerciale se finalisera dans les tous prochains mois.

Sur le site de Fibre31 (<https://www.fibre31.fr>), vous pouvez connaître en quelques clics, la disponibilité de la fibre optique à votre domicile.

Elle prendra le relais du fil de cuivre

Quand la fibre sera entièrement déployée, le fil de cuivre sera démonté. La fermeture du réseau cuivre est déjà amorcée et aboutira à l'horizon 2030, au fur et à mesure que la fibre optique sera déployée sur le territoire. À terme, la coexistence, en paral-

lèle, de deux réseaux, l'un en fibre optique et l'autre en cuivre n'est pas pertinent, pour des raisons d'efficacité et de coûts. La fermeture du réseau cuivre sera progressive et se fera en deux temps : une fermeture commerciale d'abord et, ensuite, une fermeture technique. La fermeture commerciale consiste sur une zone donnée à ne pas construire de nouveaux services de télécommunications sur cuivre, les lignes existantes ne sont, cependant, pas impactées par le projet à cette étape. En revanche, à l'étape de la fermeture technique, les opérateurs migreront progressivement leurs clients du cuivre vers la fibre avant la date de fermeture.

L'association « NOTRE BULLE SOPHRO »

Une bonne résolution pour 2023 !

Pour garder son plein d'énergie et ne pas se laisser envahir par un quotidien bien chargé, trop chargé, venez pousser la porte de l'association.

L'association NOTRE BULLE SOPHRO permet de prendre une pause, un moment pour soi pour se recentrer sur l'essentiel. Elle propose des séances collectives ou individuelles à des tarifs associatifs.

Ses champs d'action comprennent notamment : estime de soi, concentration, mieux dormir, gestion du stress pré et post opératoire, avant examen ou entretien professionnel, bien-être prénatal.

L'association s'appuie sur la sophrologie Caycédienne, une science qui permet à la conscience d'être en harmonie, elle permet de développer nos propres valeurs. Elle a été créée par un médecin, le professeur Alfonso Caycedo en milieu hospitalier en 1960. Elle inter-

vient dans des hôpitaux pour permettre accompagnement et mieux-être aux patients. Son objectif est d'aider à renforcer les attitudes et valeurs positives au quotidien, dans le champ professionnel comme personnel. Elle permet de développer la capacité de gestion du stress et des émotions négatives. Pour cela, elle utilise des techniques de relaxation et d'activation du corps. Elle se fonde sur la perception du corps pour un bien-être corps-esprit.

La pratique régulière apaise et éveille un sentiment positif de confiance en soi. Se sentir juste mieux est un des bienfaits de la méthode Caycedo.

Séances en groupe le vendredi à 18h45 et le samedi de 10h45



Nicole ALLEMAND

à 12h à la salle l'Annexe 1852 (entre la mairie et l'église). Les séances individuelles sont uniquement sur rendez-vous. Les séances sont interrompues à partir du 17 janvier avec une reprise le 18 mars à 10h45.

N'hésitez pas à contacter Nicole ALLEMAND au 06 07 85 62 37 (ou par WhatsApp).

Marché

Le marché de plein vent cherche des commerçants

Notre primeur, Éric a dû arrêter temporairement son activité, Mélissa et Jean-François nos maraîchers bio sont partis vers d'autres projets... Il était important de ne pas perdre ces commerces clés sur un marché, c'est pourquoi les élus ont contacté de nombreux primeurs et maraîchers au cours des derniers mois.

Le dimanche 11 décembre, nous avons été heureux d'accueillir le bel étal « Chez Alex », proposant fruits et légumes mais aussi un plat cuisiné. Alex a également un commerce de boucherie à Fonsorbes.

Le marché de plein vent de Sainte-Foy fêtera ses 12 ans en avril et nous sommes attentifs à le faire perdurer pour le plaisir des



personnes qui le fréquentent tous les dimanches de 8h à 12h30. Nous recherchons des commerçants supplémentaires (poissonnier, fleuriste, maraîcher bio, ... pour une présence hebdomadaire à mensuelle). Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un, contactez la mairie.

Dessins

Exposition Claude Boyer

Natif du Périgord, Claude Boyer s'est installé à Bérat au terme de ses études aux Beaux-Arts de Toulouse. Ce passionné de théâtre, de musique, de spectacles est à l'initiative d'événements culturels et artistiques qui ont fait de Bérat un haut lieu de cultures partagées. Utilisant le crayon, le feutre, le rottring, le pastel, la peinture acrylique, Claude Boyer se dit et se définit « artisan d'art dessinateur » plutôt qu'artiste. Pendant le confinement, il s'était donné un objectif : réaliser un dessin par jour. Ce n'est qu'une infime partie de son œuvre que vous pourrez découvrir à l'occasion de l'exposition. (Voir agenda).

Janvier

Du 30 janvier au 24 février,
Exposition des œuvres de
Claude BOYER, hall mairie

Février

Les 4 & 5, Bourse vêtements
pour adultes, les Fidésias en
Savès, La Halle

Dimanche 12, Thé dansant,
« T'as malou? », La Halle, 14h

Dimanche 26, Activités jeux,
Les Bisounours, la Ludothèque &
Ste-Foy Sport et Loisirs, La Halle,
14h

Mars

Les 4 & 5, Bourse vêtements
pour enfants, les Fidésias en
Savès, La Halle

Dimanche 19, commémoration,
RDV mairie, 10h

Dimanche 26, Loto, les Fidésias en
Savès, La Halle, 14h

Avril

Samedi 1, Concert,
ART'ITUDES, La Halle

Samedi 8, Carnaval, AFPEL,
La Halle

Dimanche 16, «Funérailles»
par la Rift Cie., comédie
fantastique, TOHU BOHU/CCAS,
La Halle, 16h30

Dimanche 30, Course de
caisse à savon, Les Zamis en
balade



Dessin de Claude Boyer

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr - **Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23**

Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h.

Mercredi : 9h - 12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).

www.sainte-foy-de-peyrolles.fr